

Le Petit Hautotais



N° 24

2018 - 2019



Sommaire

Le Mot du Maire P. 1

La Commune

La Vie Communale P. 2-3

Au Conseil Municipal P. 4-5-6-7

Etat-Civil P. 8

Le Pêle-Mêle P. 9-10

Les Salles P. 11

La Communauté de Communes

La Vie Intercommunale P. 12-13

Vie de l'école

Les Sorties scolaires P. 14-15-16-17

Les Associations hautotaises

Le Caux Ph'Hautot Club P. 18-19

Le Tonic Club P. 20-21

Le Club de l'Amitié P. 22

Les Cousins du Nouveau Monde P. 23-24

Le Hautot Tennis Club P. 25

Comité des fêtes p. 25

Le Théâtre - Franck Lehman P. 26

La Parole est à :

La gendarmerie P. 27-28

Chers Hautotaises, chers Hautotais, chers amis,

C'est dans un climat français perturbé que j'ai le plaisir de préfacier ce numéro 24 du Petit Hautotais.

En effet, au moment où j'écris ces lignes, les « gilets jaunes » manifestent un peu partout en France. Je souhaite qu'une issue, aussi rapide que satisfaisante, soit trouvée à ce mouvement afin que nous retrouvions un climat serein et apaisé.

Malgré un contexte financier difficile, des travaux ont été réalisés en 2018, nous poursuivons l'entretien et la rénovation de nos voiries, nous avons changé le battant d'une des cloches de l'église, nous avons rénové complètement le logement communal au-dessus de la mairie et enfin nous avons profité d'une opportunité de subvention totale pour changer la chaudière du bâtiment mairie-école.

Nous avons malheureusement été victimes d'un cambriolage au cours duquel le véhicule communal a été dérobé accompagné de gros dégâts matériels.

Le projet de commune nouvelle, n'a pas été mené à son terme avec notre commune. C'était, à mon avis, un levier d'avenir et de visibilité.

Mme Rachel Picot, notre secrétaire a demandé sa mutation pour la commune du Trait, ainsi nous avons recruté Mme Hélène Savouray qui nous rejoindra au mois de Février.

J'adresse un salut tout particulier à toutes les forces vives de la commune qui travaillent dans un climat convivial et chaleureux. Soyez remerciés de votre investissement, salariés et bénévoles. C'est grâce à vous que la commune fonctionne.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et espère vous rencontrer

le Vendredi 4 janvier 2019 à 20 h 30 à la salle Léon Lelièvre

pour les vœux communaux et partager la traditionnelle galette.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

Cérémonie des Vœux 2018

Vendredi 5 janvier à 20h30, par un froid humide, monsieur Vincent Lemettais et son équipe municipale ont présenté leurs meilleurs vœux aux habitants pour cette année 2018 dans la salle Léon Lelièvre, en présence de Mr Gérard Charassier, Président de la CCRY et de nombreux maires des communes environnantes. Après avoir dressé une rétrospective des actions menées au cours de l'année 2017 au sein du village, Monsieur le Maire a décliné les différents projets pour 2018. Le verre de l'amitié et la galette des Rois ont clôturé cette soirée de façon chaleureuse et sympathique.

Cérémonie de la fête des mères

Samedi 26 mai 2018,

Beaucoup de monde était au rendez-vous pour **fêter les mamans Hautotaises** à la salle des Associations. Elles ont été toutes mises à l'honneur et sont reparties avec une rose offerte par le conseil.



Cérémonie de remise de dictionnaires

Jeudi 5 juillet 2018 à 18 heures, Jeanne EUDIER – Clément LINTOT – Alexis Thomas – Kylliane DUPRE – Rodrigo GONCALVES ROCHA, accompagnés de leurs familles, ont été invités par la commune d'Hautot Saint Sulpice à la salle de la mairie pour recevoir un dictionnaire. Les cinq futurs collégiens ont été félicités par leurs professeurs des Ecoles et les Elus. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.



Repas des Aînés 2018

Monsieur Le Maire entouré de ses conseillers municipaux a souhaité la bienvenue à nos anciens afin de partager un excellent repas préparé par le restaurant le Saint Denis.

Nos doyens Mme Renée BARBARAY et Mr Roland LAVENU étaient présents le dimanche 09 Décembre 2018 à la salle Léon Lelièvre parmi les 79 convives pour le traditionnel repas des anciens de notre commune. Les jeunes bénévoles hautotais, encadrés par Catherine, Christine et Véronique, ont été félicités pour leur préparation et leur service.



Les Anciens Combattants

Le 8 mai 2018, Les Anciens Combattants d'Hautot-Saint-Sulpice se sont réunis au Monuments aux Morts en présence de Monsieur Le Maire et de certains membres du conseil. Après le dépôt de gerbe et la lecture de la lettre ministérielle, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié. ils se sont ensuite retrouvés au restaurant Le Saint Denis à Héricourt en Caux.

Le 11 novembre 2018, 100^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, après la lecture des noms des soldats hautotais morts pour la France, de la lettre ministérielle par Monsieur Vincent Lemettais, Maire, et le dépôt de la gerbe, les participants à cette manifestation du souvenir se sont réunis à la mairie pour partager le verre de l'amitié. Ombeline EUDIER a joué la Marseillaise lors de cette cérémonie.

Cette année nous commémorons le centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale (1914-1918).

14-18 : UN MONDE EN GUERRE

. **L'effondrement d'un monde** – En 1914, l'Europe domine le monde. Les grandes puissances rivalisent entre elles. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie composent la Triple Alliance, alors que le Royaume-Uni, la France et l'Empire de Russie constituent la Triple Entente. L'attentat de Sarajevo, le 28 juin 1914, déclenche le jeu des alliances, qui débouche sur une guerre européenne, puis mondiale.

. **Un bilan humain affligeant** – Le 11 novembre 1918, la signature de l'armistice mettait fin au conflit de la Première Guerre mondiale. Au lendemain, les puissances alliés et les empires centraux comptent leurs morts, leurs blessés, leurs soldats rentrés estropiés ou la « gueule cassée ». On dénombre alors près de 20 millions de morts, dont 10 millions, dans les forces armées, 8 millions d'orphelins et 4 millions de veuves de guerre. La France subit les plus lourdes pertes humaines parmi ses soldats. En effet, plus de 70 % des soldats français mobilisés furent tués ou blessés.

SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE HAUTOT SAINT SULPICE



1914

Léon PRUNIER
Marcel CACHELEUX
Paul LANGLOIS
Marcel COGNARD
Georges HECQUET

1915

Marcel AUBER
Emile PREVOST
Albert LOZAY

1916

Henri HUGUERRE
Marcel LANGLOIS
Paul LEBOURG
Joseph AUTHOUARD
Gustave POISSON

1917

Alphonse JEANNE
Louis DENOUILLE
Fernand DUHAMEL

1918

Albert COGNARD
Gaston FERAY
André FAUCON
Joseph COGNARD
Joseph NIEL
Henri BOIVIN
Jules LEFEBVRE
Lucien DELALANDRE
Paul OSMONT

1919

Médéric COGNARD
Casimir FONTAINE

Au Conseil Municipal

Principales décisions du conseil municipal Année 2018

Le conseil municipal :

- . Décide de titulariser, après une période de stage d'un an à compter du 1^{er} Mai 2018, nos deux agents techniques employées à l'entretien des locaux publics ainsi qu'à la gestion des salles municipales.
- . Décide d'inscrire au budget les contributions communales 2018 du SIVOSSE de la Région de Douville, SIVOS E.H.V.(Etoutteville, Hautot-saint-Sulpice, Veauville les Baons) et du S.M.B.V.(Syndicat Mixte des Bassins Versants).
- . Décide d'accorder une subvention à l'A.D.M.R., à la Banque Alimentaire et de renouveler l'adhésion à Mission Locale pour l'année 2018.
- . Décide de participer au Fond Départemental d'Aide aux Jeunes pour l'année 2018.
- . Décide d'adhérer à l'ADICO de type 3 (Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités) dans le cadre de la prestation à l'accompagnement de la protection des données (RGPD) informatique. Une convention prend effet à la signature pour une durée de 3 ans renouvelable au-delà. Les maires et les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale sont responsables des traitements informatiques et de la sécurité des données personnelles qu'ils contiennent.
- . Accorde aux élèves du secondaire un bon scolaire d'une valeur de 30 €. Les élèves de plus de 16 ans devront présenter un certificat de scolarité en mairie pour bénéficier de cette aide. L'âge limite est de 17 ans au 31/12/2018.

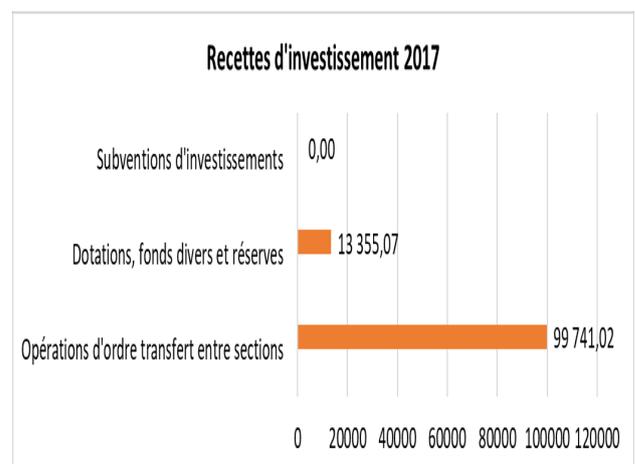
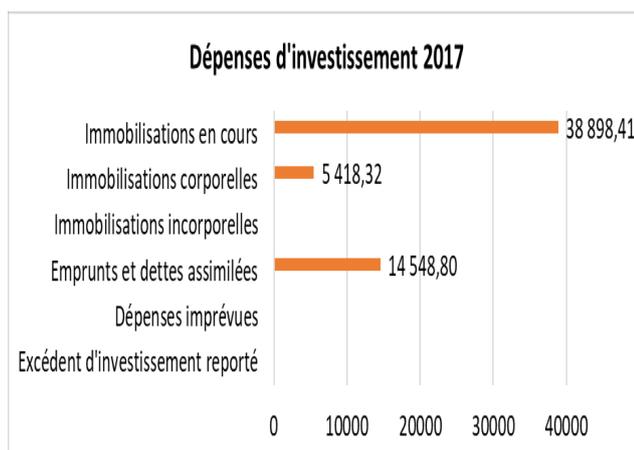
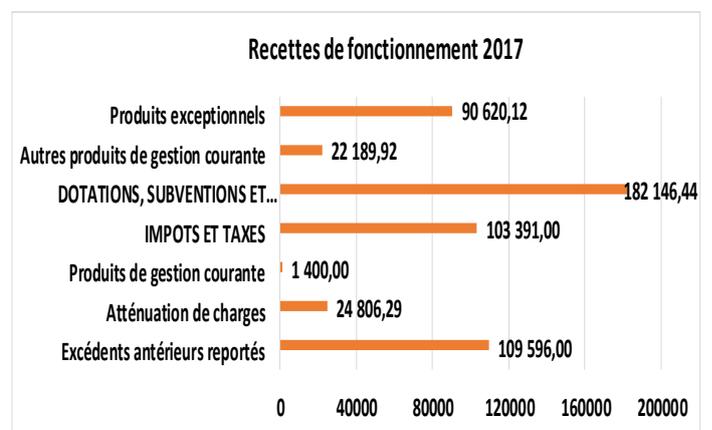
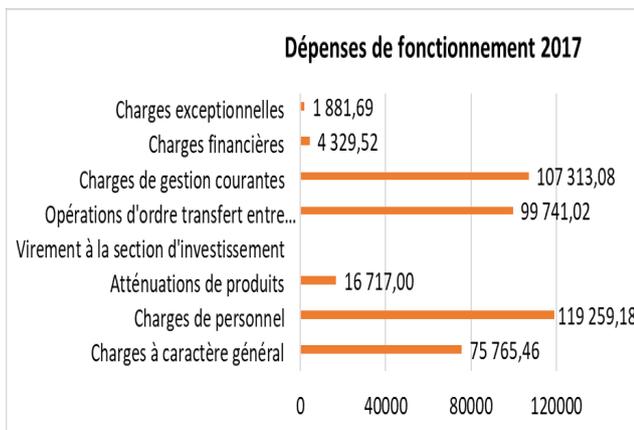
Travaux communaux :

- . Les travaux de voirie ont été réalisés route de Veauville-Les-Baons, route du Petit Tô, chemin communal dans le Bourg de la commune.
- . Entretien de l'église : le changement d'un battant d'une cloche a été effectué par Entreprise BIARD .
- . La restauration de l'appartement situé au dessus de la mairie, est terminée, et il est disponible à la location.
- . Consignes et mesures autour des centrales de Paluel et Penly : c'est l'élargissement du périmètre de 10 kms à 20 kms autour des centrales, et notre commune en fait partie. Le périmètre PPI PALUEL concerne maintenant 104 communes et 68000 habitants.
- . Les travaux du PLUI à la Communauté de Communes Yvetot Normandie se poursuivent.
- . La chaudière alimentant les bâtiments publics de la commune a été changée avec une subvention égale au montant de l'investissement.



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le conseil municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2017 arrêté comme suit :



Au Conseil Municipal

BUDGET COMMUNAL 2018

Décide le vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2018 comme suit :

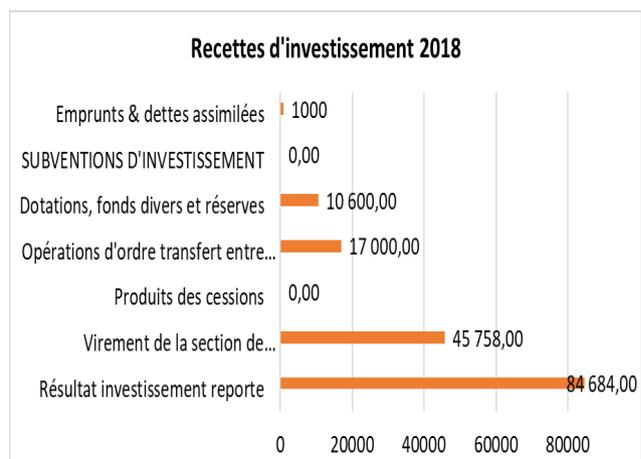
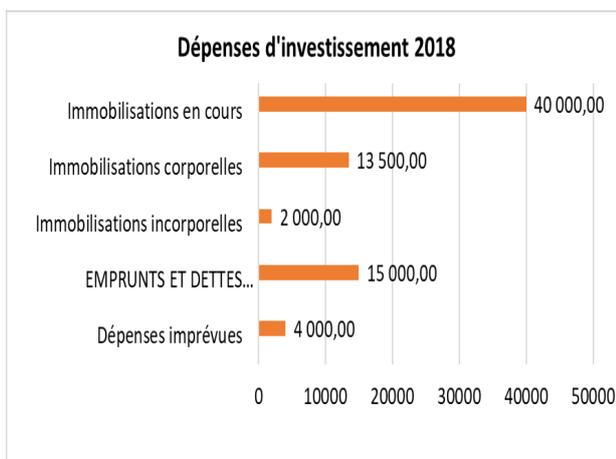
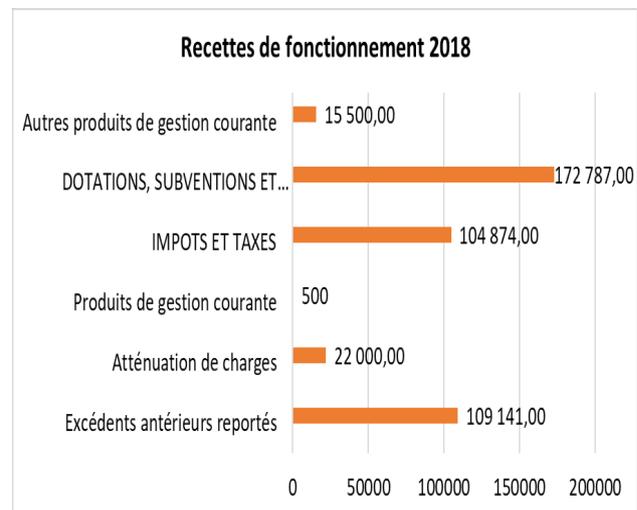
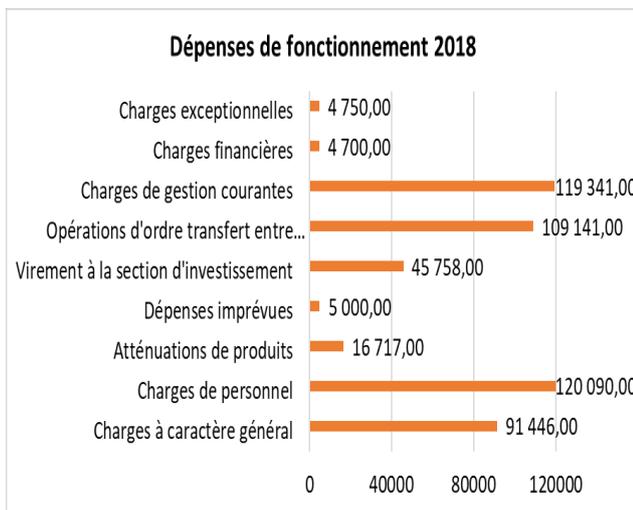
	TAUX Année 2017	TAUX Année 2018	BASES 2018	PRODUIT 2018
Taxe d'habitation :	9.65	9.65	423 300	40 848
Taxe foncière (bâti) :	9.62	9.62	300 500	28 908
Taxe foncière (non bâti)	23.79	23.79	68 200	16 225
			TOTAL	85 981

Adopte le budget primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	74 500.00 €	159 042.00 €
Fonctionnement	424 802.00 €	424 802.00 €
TOTAL	499 302.00 €	583 844.00 €

BUDGET COMMUNAL 2018

Présentation budgétaire sous forme de graphique :



Naissances

Lola Bosquain née le 29 Décembre 2017

Ambre Folliot née le 27 Janvier 2018

Emy Guérin née le 16 Mai 2018

Apolline Eudier née le 11 Juin 2018

Enora Guéret née le 28 Juin 2018

Emma Biard Emo née le 05 Juillet 2018

Lény Souday né le 21 aout 2018



Décès

Madame Ginette Beaufiles décédée le 22 Août 2018

Madame Mauricette Doury décédée le 03 Septembre 2018

Monsieur Lionel Guédon décédé le 16 Octobre 2018

Monsieur Lucien Devillers décédé le 19 Novembre 2018



Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures,
et le premier samedi de chaque mois de 9 à 11 heures.

Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais
et le jeudi par les adjoints.

Tel : 02.35.96.45.89 Fax : 02.35.95.12.05

Email : mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr Site : www.hautot-saint-sulpice.fr

Cimetière

Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées
au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau
d'affichage du cimetière.

Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser
le dossier de concession.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à **partir du jour de leur 16^{ème} anniversaire** pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales **toute l'année**. Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de résidence précédent.

Passeport biométrique et carte nationale d'identité

Pour obtenir un passeport, **se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation** (accompagné d'un parent pour les mineurs)
après avoir pris rendez-vous.

Les mairies les plus proches sont : Yvetot, Yerville, Saint-Valéry en Caux.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE
Kristell DUMONT
Sylvie LEMETTAIS
Magalie SPARENBERG

Sandrine DELAINE
Marie-Claude LEMONNIER
Alexia COUPE



Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel (pages jaunes : dératisation, désinsectisation, désinfection).

Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

Horaires d'ouverture de la plateforme Déchets Verts

Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8 heures à 19 heures et le Samedi de 8 heures à 18 heures.



Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9 heures à 16 heures 30 et le Samedi de 8 heures à 17 heures.

Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Numéros utiles

SAMU : 15

Urgences SMUR : 15 ou 02 32 14 75 75

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

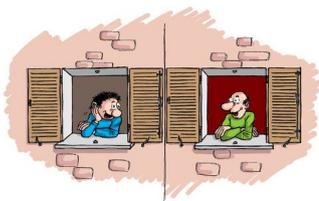
EDF (ENEDIS) : 09 72 67 50 76

GDF : 0 810 80 08 01

Centre des Finances Publiques (Impôts Yvetot) : 02 35 95 98 60

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : 02 35 88 44 00

Pharmacie de garde : Service audiotel 3237 (0.35€/min)



**Tarifs de mise
à disposition de la Salle
Polyvalente Léon Lelièvre
Sous réserve de révision
www.hautot-saint-sulpice.fr**



140 PERSONNES MAXIMUM

	24 Heures	48 Heures	72 Heures	Vin d'Honneur	
Hautotais	245 €*	305 €*	355 €*	130 €*	La salle doit être rendue pour 20 heures.
Hors Commune	305 €*	395 €*	455 €*	205 €*	

* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

Location de la vaisselle : 1,10 € le couvert.



45 PERSONNES MAXIMUM

**Tarifs de mise à disposition
de la Salle des Associations
(planning consultable en ligne)**

	24 Heures	48 Heures
Hautotais	90 €*	120 €*
Hors Commune	200 €*	250 €*

* : Les frais d'énergie (gaz, eau et électricité) et la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

IMPORTANT

Salle Léon LELIEVRE et Salle des Associations :

Les barbecues, les feux d'artifices et les lampions sont strictement interdits.

Salle des Associations :

La musique et/ou l'installation de sonorisation, l'affichage mural, les décorations sur les dalles du plafond (plafond chauffant) et le stationnement sur la pelouse ainsi que sur le chemin menant à la propriété située au bout de la salle des associations sont strictement interdits.

Réservation des salles :

Tél : 02.35.96.45.89 - Mail : mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4, Rue de la Brême - CS 60115 - 76193 YVETOT CEDEX

Téléphone : 02.35.56.14.14 - Fax : 02.35.56.88.42

Courriel : accueil@ccyn.fr

Le site www.ccyn.fr présente les compétences, les services, les finances, la culture, l'environnement, l'économie et le centre aquatique de la Communauté de Communes.

L'Urbanisme :

Depuis le 1er Janvier 2015, la CCYN a la compétence de « l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme ». Aussi, pour tout projet ou question, merci de bien vouloir vous rendre à la cellule conseil de la CCYN. Madame Marie-Alice Guilbert et Monsieur Stéphane Lhérondel vous recevront afin de vous orienter sur la marche à suivre mais également sur les pièces à joindre à un dossier.

Le dépôt de votre dossier de demande ou des pièces complémentaires doit se faire à la MAIRIE, qui se chargera d'enregistrer votre dossier et de le transmettre aux services concernés.

La Médiathèque Guy de Maupassant :

L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Les différentes animations, pour enfants et adultes, sont également gratuites. On peut y lire les journaux et les revues, rechercher des documents, utiliser les ordinateurs. Une cotisation est demandée uniquement pour l'emprunt de documents.

Le Centre aquatique E'Caux Bulles :

Tous les élèves d'élémentaire bénéficient de 10 séances annuelles de natation, avec le transport, pour atteindre le niveau du « savoir nager ».

De nombreuses activités sont organisées pour tous les adhérents. Les espaces « détente » et de « remise en forme » remportent un franc succès.

Ordures ménagères :

Le Conseil Communautaire a décidé de conteneuriser les ordures ménagères pour des raisons d'hygiène et de sécurité sur tout le territoire de la CCYN. Pour toute information relative aux ordures ménagères, déchetterie, facturation, vous vous adresserez à la CCYN, quant aux sacs jaunes, ils sont distribués en notre mairie . Le quota mis en place par la CCYN est par semestre : 1 rouleau pour 1 à 2 personnes au foyer, 2 rouleaux pour 3 à 4 personnes au foyer et 3 rouleaux pour 5 personnes et plus au foyer.

PLUi

(Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

C'est un document d'urbanisme réglementaire planifiant l'aménagement du territoire intercommunal qui définira et réglementera l'occupation des sols sur l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN) et détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Une fois le PLUi approuvé, il remplacera les documents d'urbanisme communaux (approbation en juin 2019).

Calendrier des étapes d'élaboration du PLUi :

De juillet 2016 > octobre 2016 - Le diagnostic et l'état initial de l'environnement : Dresser un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique et environnemental, etc.

Novembre 2016—Février 2017 - Les projets d'aménagement et de développement durables : Définir les grandes orientations du territoire à suivre pour les 15 prochaines années.

Mars 2017 - octobre 2018 - La traduction réglementaire : Traduire les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en déterminant « où et comment construire ? ». Il définit des zones dans un plan de zonage, qui précisent les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur.



Des registres de concertation mis à disposition du public aux horaires habituels d'ouverture de la C.C.Y.N. et dans chaque commune mais aussi pendant les temps de concertation pour recueillir l'ensemble des avis, remarques et interrogations. Une adresse mail est aussi à disposition du public :

plui@ccyn.fr



Des ateliers de concertation ouverts aux habitants et acteurs du territoire à travers deux forums citoyens pour enrichir les



Des lettres d'information pédagogiques pour comprendre le projet et prendre connaissance des



Des rencontres publiques aux moments clés de la démarche pour permettre aux citoyens de questionner le projet, échanger avec les élus et

Pour plus d'info :

Rendez-vous sur :

www.ccyn.fr

ou au siège de la CCYN



Des articles relayés dans les médias locaux pour s'informer de l'état d'avancement des procédures et des rencontres citoyennes pré-



Année scolaire 2017-2018

Septembre : La traditionnelle randonnée contée pour chaque classe dans le village avec une conteuse qui nous emmène dans de drôles d'histoires !



Octobre : la veille des vacances d'automne, les enfants se déguisent pour Halloween et ce sont de charmants petits monstres qui hantent l'école !



Décembre : le goûter de Noël offert par le SIVOS est l'occasion de se parer de belles tenues aux couleurs de Noël. Regardez ces beaux petits lutins !



Quelle chance d'avoir une intervenante musique qui joue de la harpe ! Morgane a bien voulu la prêter aux élèves le temps de quelques notes.



Février : la neige est venue un matin puis s'en est allée avant midi ! Il fallait vite en profiter !



Une conteuse est venue avec ses fleurs timides qui se posent des questions et elle nous a donné les réponses.

Mars : Un marionnettiste nous a fait vivre le conte du loup et des 7 chevreaux, un beau spectacle !



Avril : un petit retour de la neige le temps d'une averse !

quand une élève hautotaise déménage en Bretagne et nous donne de ses nouvelles en nous envoyant de belles cartes postales....elles décorent le bureau !
Merci Anaëlle !



Mai : l'école participe chaque année à la collecte pour la banque alimentaire. Un grand merci aux familles qui ont donné généreusement !

Depuis plusieurs années, l'école va aux rencontres « éclats de voix » à Yvetot. C'est l'occasion de chanter devant d'autres écoles et de les écouter.



L'athlète Alexis Hanquiquant est venu nous parler de son métier, de son handicap et nous a laissé toucher ses médailles de champion. Un beau message pour aller de l'avant dans la vie !



Un apiculteur est également venu nous parler des abeilles, de leur importance sans oublier de goûter à leur délicieux miel ! Une visite proposée par la communauté de communes.



Juin : avec la coupe du monde de football, c'est l'occasion de réviser les drapeaux !

Projet photo en cours. Depuis plus de 10 ans, l'école participe à l'exposition du Ph'Hautot club.



Le 3^e cross de l'année a permis de féliciter tous les élèves pour leurs performances qui s'améliorent entre le 1^{er} et le 3^e cross mais aussi de récompenser par des médailles les 3 premiers de chaque course. Bravo les champions !



Médillés CP



Médillés CE1



Médillés CE2



Les 3 classes se sont rendues au château de Martainville pour découvrir ce beau château. Chacune avec sa guide, les classes ont appris sur les careaux de faïence, la vie de château et réalisé leur propre carreau de faïence.

Juillet : fête du sport avec les parents pour capitaines d'équipes ! Un bon moment de partage.



Caux D'Hautot Club

Président : Fabrice Demartigny

Vice présidente: Frédérique Carde

Trésorier : Gérard FOHRER

Trésorier adjoint : Jean Pierre Maurisse

Secrétaire : Pierre LASSERON

Secrétaire adjoint : Olivier Leroy

CAUX PH'HAUTOT CLUB SAISON 2017/2018

Une légère diminution du nombre d'adhérents pour cette nouvelle saison qui nous a ramenés à 35 adhérents pour cette 14^e saison photographique.

Depuis de nombreuses années, les membres du club se réunissent le mardi soir à la salle des associations. Cette saison a été riche sur le plan des acquis techniques : photos « haute vitesse », photos liées à l'eau en mouvement, photo de studio, travail des clichés pris en utilisant des logiciels spécialisés comme « lightroom » par exemple.

Le thème de « la photo du mois » remporte toujours le même succès : une vingtaine de clichés sont présentés et soumis à la critique constructive des présents à raison d'une présentation mensuelle.

Plusieurs séances de portrait ont eu lieu notamment au « Clos des Fées » à Paluel.

Des séances sur un thème libre ont aussi eu lieu : « carte blanche », « le dénicheur »

Les sorties photo sont toujours un moment attendu :

- le salon de la photo à Paris en novembre pour quelques personnes,
- sortie au lac de Caniel et à la foire de Rouen .
- les basses eaux de la Durdent et « le Clos des Fées » -en dehors de l'exposition» en juin 2018,

Pendant les sorties, un effort a été fait à l'encadrement technique des personnes qui le souhaitent.

Nous avons terminé par une sortie au Havre en juin également : Jardins suspendus, église Saint-Joseph et visite du port en bateau.



Caux D'Hautot Club

Le travail d'exposition a continué :

Nous avons exposé au « Printemps de Cany » pour la 5^e année consécutive, 50 photos ont été présentées sur le thème de la Durdent.

Nous avons décalé la traditionnelle exposition annuelle de juin les 17 et 18 novembre 2018 ; elle a remporté un succès inhabituel. Y a été joint un studio de prise de vues, une exposition de vieux appareils et la reconstitution d'un labo argentique.

Notre club évolue et quelques personnes « tirent » le club vers le haut. Pour la prochaine saison, le défi qui nous attend sera de donner satisfaction tant aux jeunes adhérents qu'aux plus anciens.



Tonic Club Hautotais

Présidente : Agnès EUDIER

Vice-Présidente : Monique LAVICE

Secrétaire : Annick GRUEL

Secrétaire-adjointe : Sandrine GENDRON

Trésorière : Françoise COCAIGN

Trésorière-adjointe : Patricia AUZOU

L'assemblée générale s'est réunie le vendredi 7 septembre 2018 et les cours ont repris le lundi 10 septembre 2018 ; 9 cours sont proposés et animés par Alexandra et Marie qui sont très appréciées par les 57 adhérents pour leur gentillesse et la qualité de leurs cours conviviaux :



LUNDI : PILATES (14 h 30 – 15 h 15)



LUNDI : BARRE-SCULPT (15 h 15 – 16 h 00)



LUNDI : CARDIO FIGHT (18 h 15 - 19 h 00)



LUNDI : ZUMBA (19 h 00 - 19 h 45)

Tonic Club Hautotais



LUNDI : RENFORCEMENT MUSCULAIRE +STETCHING

(19 h 45—20 h 45)

Si vous souhaitez nous rejoindre, habitant la commune ou non, n'hésitez pas à contacter

Annick GRUEL au

06 24 61 50 81

ou au 02 35 95 67 59.



JEUDI : **CARDIO TRAINING** (18 h 30—19 h 15) et

VENDREDI (9 h 00 —9 h 45)



JEUDI : **ABDO-FESSIERS-CUISSSES** (19 h 15—20 h 00)



VENDREDI : **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (9 h 00 —9 h 45)

Club de l'Amitié

Présidente : Thérèse VERMONT

Vice-président : Rémi REVERT

Secrétaire: Colette LEGROS

Secrétaire adjointe : Brigitte GREPIER

Trésorier : Gérard FOHRER

70 adhérents

CLUB DE L'AMITIÉ 2017/2018

Une saison « classique » pour le club tout en sachant que quatre adhérents nous ont quitté.

Les goûters mensuels restent la principale occasion de se réunir avec une moyenne de 25 personnes par goûter. Nous bénéficions toujours des nombreux gâteaux confectionnés par les bénévoles. Nous en profitons pour les remercier ici.

La galette des rois 2018 a eu lieu le 11 janvier avec le tirage habituel des rois, reines etc..

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le jeudi 25 janvier. Le conseil d'administration a été reconduit et a réélu le Bureau. L'association compte 70 adhérents cette année.

Celle de 2018 aura lieu le jeudi 24 janvier 2019



La sortie annuelle nous a amené à Chartres. Etaient prévus un temps pour visiter la Cathédrale suivi d'une visite rapide de la ville en « petit train » Une guide-conférencière nous a apporté de précieux renseignements.

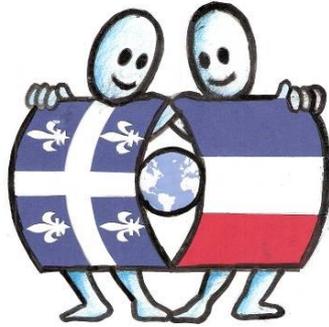
Ensuite déjeuner dans un restaurant « de caractère » « au cochon grillé » où certains ont été déguisés en cuisinier et ont participé au service.

Nous proposerons un repas ouvert à tous-adhérents ou non-, le jeudi 7 avril 2019. Le voyage annuel est prévu le dimanche 30 juin 2019. Le lieu sera précisé dès que nous aurons tous les renseignements à ce sujet.



Les Cousins du Nouveau Monde

Association de jumelage avec le Québec
Siège social : Mairie d'Hauteot-Saint-Sulpice-76190



Président d'Honneur : Roger EUDIER

Présidente : Patricia Auzou

Vice-président : Vincent LEMETTAIS

Secrétaire : Nelly MARE-GODET

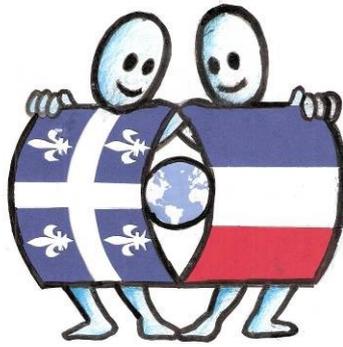
Trésorier : Guillaume EUDIER

Vendredi 27 Avril : L'assemblée générale des « cousins » a permis à la Présidente, Patricia AUZOU et aux adhérents présents de visualiser, par visioconférence, notre relation avec la municipalité de Rivière-Ouelle, et en particulier avec monsieur Louis-Georges SIMARD, maire de Rivière-Ouelle et monsieur Roger MARTIN, ils nous ont rappelé les liens amicaux entre nos deux villages. Le rapport moral et le rapport financier nous ont été présentés et adoptés à l'unanimité. Nous continuons à œuvrer pour la continuité de l'Association.

Une « tartiflette » préparée par Patrice et servie avec succès par les membres du bureau a permis de terminer agréablement cette sympathique soirée.



Les Cousins du Nouveau Monde



Résumé des visites de notre village des Québécois de passage :

En janvier, Lynne Lévesque, historienne, a fait découvrir à son frère Dana le village de leur ancêtre.

En mai, Donald Lévesque, ancien président de l'association des Lévesque, accompagné de son épouse Loraine Morin, de Jean Caissie et son épouse Rachel Morin, celles-ci sont descendantes de Robert Lévesque.

En juin, nous avons eu la visite de Betty Lévesque de Calgary, descendante de Robert Lévesque.

En août, l'association des Lévesque a fêté ses 20 ans d'existence à Rivière-Ouelle. Ce fut l'occasion pour Françoise Lévesque Paré d'exposer les cadeaux ramenés de son voyage en France et de leur passage à Hautot-Saint-Sulpice.

En septembre, Monique Lévesque de Boucherville a pu découvrir la terre de son ancêtre.



Alors si vous croisez des Québécois ou des Américains dans nos rues d'Hautot, réservez-leur un bel accueil sur la terre de leur ancêtre !

Hautot Tennis Club

Président : Jean-Marie GILLE

Vice-président : Vincent ROUSSEL

Trésorier : Antoine BARBULEE

Trésorier-adjoint : Marc BARBARAY

Secrétaire : Nicolas SÉGAIN

Secrétaire-adjoint : Gaétan GILLE

Le Club Tennis 2018

En cet après midi ensoleillé du samedi 1^{er} septembre, le tournoi de pétanque organisé par le Tennis Club d'Hautot a réuni 16 équipes soit 32 participants.

Les gagnants de ce tournoi sont :

Partie la doublette : Neveu Yohan / Lecoeur Franck, Kong Charly / Carpentier Sébastien.

La première équipe hautotaise est Lachèvres Kévin / Montier Jérôme.

Le Tennis Club d'Hautot remercie Monsieur Vincent Lemettais maire, les entreprises ayant fourni des lots, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cet évènement.

Ce tournoi s'est clôturé par un buffet froid qui a réuni 60 personnes dans une excellente ambiance. Les membres du club vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



Comité des fêtes

Présidente : Francette TSATI

Vice-président : Gérard FOHRER

Trésorière : Nicole GILLE

Trésorier adjoint : Nicolas SEGAIN

Secrétaire : Sylvianne RIOULT

Secrétaire adjoint : Valentin LANGLOIS et
Annick GUEDON

C'est sous un chaud soleil estival que le dimanche 6 mai 2018, s'est déroulée la traditionnelle fête communale, organisée par l'équipe du comité des fêtes que préside madame Francette Tsati.

Une fête qui a permis aux chineurs de faire de bonnes affaires grâce à la foire à tout, mais aussi de se détendre avec divers jeux, admirer des tracteurs en modèle réduit, ou encore caresser du regard de superbes voitures.

Une pensée à notre dévoué et sympathique Lionel Guédon qui nous a quitté en cette fin d'année.



théâtre :

Franck Lehman

Des comédiens dans la commune

Depuis début Novembre de cette année, Franck Lehman, comédien, metteur en scène et professeur de théâtre initie les élèves de l'école primaire de la commune au théâtre.

Un projet initié avec l'ensemble des enseignantes qui a rapidement abouti pour l'aide au développement des élèves et pour faciliter une certaine confiance en soi de prise à la parole.

D'ailleurs comme le précise Franck Lehman, « à l'école on apprend en général aux enfants à écrire, à compter mais rarement à bien s'exprimer devant un public et le théâtre peut les aider.

Franck, pratique le théâtre depuis 20 ans dans différentes troupes amateurs en Bretagne, Paris et la région Rouennaise.

Depuis 4 ans il a donné un autre élan à sa passion en créant une troupe de théâtre amateur les « K barrés » dont il est le président et le metteur en scène.

Cette troupe qui s'est entraînée quelque temps dans notre commune pendant deux années s'est expatriée en 2018 sur Yvetot suite à une forte demande d'élèves. cette troupe des « K barrés » qu'il dirige et forme, est passée d'une quinzaine d'adhérents en 2017 à une centaine à ce jour.

Son prochain spectacle « Conflictuelle » est une enquête policière complètement déjantée ou la provocation, le burlesque sont de mises. Inspiré des « Deschiens » de « De funes » des « Bodins » « Tuches » et autres comiques, cette pièce est un prétexte à croquer différents personnages méchants ou gentils, simplets ou manipulateurs, mais tous déjantés voir« K barrés ».

Une représentation sera donnée dans notre commune le samedi 19 janvier 2019 à 20h30 et une suivante sera donnée aux parents des élèves en juin prochain.



La parole est à :

La gendarmerie

CONSEILS AUX PERSONNES AGEES

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux agissements des délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Les personnes âgées sont particulièrement exposées aux :

Cambriolages – Escroqueries – Abus de faiblesse – Pickpockets – Vols à l'arraché – Arnaques sur internet et téléphones, portables –

Ne pas rester isolé chez soi :

La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien , Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez la toujours à proximité de vous sur le téléphone , Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance , Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

Les gestes de prudence :

Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée , De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique , En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance , Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur , Entreposez vos outils et les échelles dans des locaux fermés , N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle ».

Vos déplacements à l'extérieur :

Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants ; Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent , Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé , Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!!

Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte , Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou de tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission , Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous , Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie , ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

La parole est à :

La gendarmerie

Si vous êtes victime :

N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens , En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants , Tentez de mémoriser un maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

CONSEILS POUR LES JEUNES

Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Trois caractéristiques du harcèlement à l'école :

La mise en place d'une situation de domination entre un ou plusieurs élèves et la victime , La répétition des agressions sur une période plus ou moins longue (jets d'objets, moqueries, racket, propagation de rumeurs, diffusion d'image humiliantes) , L'isolement de la victime.

Qu'on soit témoin ou victime de harcèlement, il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions auprès :

De ses parents, d'un autre membre de la famille ou de l'entourage , Un adulte de l'établissement scolaire , un camarade de classe.

« Parler du harcèlement, c'est agir pour que cette violence s'arrête et qu'elle ne touche pas d'autres élèves »

INTERNET :

Internet est sans conteste, le nouvel instrument de communication et d'information , il fait partie intégrante de notre quotidien.

Espace de liberté par excellence, il permet de communiquer avec le monde entier et ne connaît aucune frontière, ni géographique, ni juridique.

Malheureusement, il n'est pas sans conséquence sur le développement des jeunes qui sont parmi les utilisateurs les plus actifs et les plus curieux du réseau.

VOTRE RÔLE DE PARENTS OU D'EDUCATEUR EST DETERMINANT POUR LA SECURITE DES ENFANTS.

*L'équipe municipale
vous souhaite
de bonnes fêtes
de fin d'année*

Merci à vous, nos fidèles lecteurs,

et un merci très sincère à :

*La directrice et les enseignantes de l'école du
nouveau monde,*

Lyonel Blondel, Christine Biard, Véronique Bertin,

et à toutes nos associations hautotaises

Rédacteur :

Vincent Lemettais

Comité de rédaction :

Patricia Auzou,

Patrice Horcholle

EVENEMENTS A VENIR :

Cérémonie des vœux municipaux :

Vendredi 4 janvier à 20h30 – Salle Léon Lelièvre

Association KBarrés

Samedi 19 janvier à 20h30 –Théâtre « Conflictuelle » - Salle Léon Lelièvre

Comité des Fêtes :

Samedi 9 mars – Soirée à thèmes « CUBA »– Salle Léon Lelièvre

Club de l’Amitié

Dimanche 7 avril - repas - Salle Léon Lelièvre

Association des Cousins du Nouveau Monde :

Vendredi 29 mars – Assemblée Générale – Salle Léon Lelièvre

Comité des Fêtes :

Samedi 4 mai et dimanche 5 mai – Fête du village

Cérémonie de commémoration de l’Armistice de 1945 :

Mercredi 8 mai – 11h à la mairie

Association KBarrés

Samedi 14 juin - Théâtre des écoles (soir) – Salle Léon Lelièvre

Cérémonie de la Fête des Mères

Samedi 11 mai – Salle des Associations

Tennis Club Hautotais :

Samedi 31 Août – Tournoi de Pétanque – Dîner Salle Léon Lelièvre

Asso Missi :

Samedi 5 octobre – Dîner – Salle Léon Lelièvre

Cérémonie de commémoration de l’Armistice de 1918

Lundi 11 novembre – 11h à la mairie

Caux P’Hautot Club :

Samedi 16 novembre et dimanche 17 novembre – Exposition photos – Salle Léon Lelièvre

Comité des Fêtes :

Samedi 23 novembre – repas pour le Téléthon – Salle Léon Lelièvre

Samedi 30 novembre – Décoration sapin de Noël

Samedi 14 décembre – Noël des enfants